

CONSEIL SYNDICAL du 16 novembre 2016 : COMPTE RENDU

Le Conseil Syndical du Syndicat mixte, qui s'est réuni le mercredi 16 novembre 2016 à 10H00 au château de Saint Mesmin, a délibéré sur les points suivants :

Etaient Présents :

Mesdames Sylvie RENAUDIN, Estelle GERBAUD, Bérengère SOULARD, Marie-Christine BURCH,

Messieurs Philippe ROBIN, Bernard MILLET, Guillaume JEAN, Philippe PAILLAT,

Etaient excusés : Mesdames Odile GATARD, Michelle DEVANNE (bon pour pouvoir à Marie-Christine BURCH), Messieurs Dany GRELLIER (bon pour pouvoir à Philippe ROBIN), Thierry MAROLLEAU (Bon pour pouvoir à Sylvie RENAUDIN),

Etaient Absents : Messieurs Valentin JOSSE, François BON

Ont assisté également : Monsieur Yves GASSOT, Conseil Départemental des Deux-Sèvres, Monsieur Jean-Daniel MENARD, Conseil Départemental de la Vendée, Monsieur Michel JAMET, trésorier payeur du centre des finances publiques de Mauléon, Monsieur Vincent LERMITE, Communauté de communes du Pays de Pouzauges.

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 8

- Préambule :

Nomination du secrétaire de séance : Estelle GERBAUD

Vérification du Quorum : Oui

Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du 30 mars 2016

A- GESTION

RENOUVELLEMENT CONVENTION CDG79/Dossiers CNRACL 2016.2021

Objet : Adhésion au service optionnel \ Retraites CNRACL du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres pour la période du 01-08-2016 au 31-07-2021

Le Président expose :

L'article 24 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifié par la loi n°2007-209 du 19 février 2007 a précisé les missions d'un Centre de gestion dans le domaine de la retraite notamment.

Si la mission obligatoire d'un Centre de gestion se limite au contrôle de dossiers et à l'information sur la réglementation auprès des employeurs publics territoriaux, la loi lui permet néanmoins de créer un service optionnel pour instruire des dossiers CNRACL à la place de ses collectivités et établissements publics affiliés. De même est-il habilité à recueillir, traiter et transmettre à la CNRACL, pour le compte des collectivités et établissements publics, les données relatives à la carrière des agents.

Aussi, le Centre de gestion des Deux-Sèvres propose-t-il, depuis 2007, à toutes les collectivités et établissements publics affiliés, cette mission optionnelle. Toute collectivité peut bénéficier de l'aide apportée par le CDG79 en matière de retraite, moyennant une participation financière et sous réserve d'avoir conventionné au préalable avec le Centre de gestion pour l'utilisation de ces prestations.

S'agissant d'un service facultatif, les prestations sont soumises à une participation financière différenciée ainsi établie :

- L'immatriculation de l'employeur 25 € le dossier
- L'affiliation 13 € le dossier
- La demande de régularisation de services 25 € le dossier
- La validation des services de non titulaire 33 € le dossier
- Le rétablissement au régime général et à l'Ircantec (RTB)... 48 € le dossier
- La liquidation des droits à pension :
 - Pension vieillesse « normale » 48 € le dossier
 - Pension / départ et\ou droit anticipé(s) 57 € le dossier
- Rendez-vous personnalisé au Centre de gestion :
 - Estimation de pension, étude des droits, conseils..... 35 € le rdv et\ou la simulation
- Le droit à l'information : envoi des données dématérialisées devant être transmises à la CNRACL : 20 € par heure

La Présidente rappelle que ladite convention ne donne lieu à facturation par le Centre de gestion que si le syndicat Mixte du château de Saint Mesmin utilise les prestations proposées. En revanche il est impossible de solliciter le concours du service optionnel sans avoir passé de convention au préalable. Il précise que la convention débiterait le 1^{er} août 2016 et se terminerait le 31 juillet 2021.

Proposition retenue

Le Conseil syndical après en avoir délibéré, autorise la Présidente à signer la convention ci-jointe avec le Centre de gestion des Deux-Sèvres, afin de pouvoir utiliser le service optionnel du service Retraites- CNRACL, pour la période du 1^{er} août 2016 au 31 juillet 2021.

TARIFICATION 2017

Les droits d'entrée du château de Saint Mesmin tant en billetterie individuelle qu'en prestation groupes au château (adultes et enfants), qu'en location ou autres produits 2017 seront les suivants.

Tarifs d'entrée Château	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Tarifs d'entrée haute saison	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
Tarif Adulte "haute saison"	6,00 €	6,00 €	6,00 €	7,00 €	7,00 €	8,00 €	8,00 €
Tarif réduit Adulte "haute saison"	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,50 €	5,50 €	6,50 €	6,50 €
Tarif Enfant (6/14 ans) "haute saison"	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	4,00 €	4,00 €
Tarifs d'entrée basse saison	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
Tarif Adulte "basse saison"	4,00 €	4,00 €	4,00 €	5,00 €	5,00 €	6,00 €	6,00 €
Tarif réduit Adulte "basse saison"	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,50 €	3,50 €	4,50 €	4,50 €
Tarif Enfant (6/14 ans) "basse saison"	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	3,00 €	3,00 €
Autres tarifs	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
Tarif Forfait "Anniversaire au château" mini 8, maxi 15	6,00 €	6,00 €	6,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €	90 €/forfait
Tarifs d'entrée "Enfant en groupe"	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Par enfant	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
Visite commentée	3,00 €	3,00 €	3,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Visite estivale	4,00 €	4,00 €	4,00 €	5,00 €	5,00 €	6,00 €	6,00 €
Visite vacances scolaires						6,00 €	6,00 €
La table de banquet	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
La salle d'armes	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Les jeux du Moyen Age sur un plateau	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Jeu de foie	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Jeu des bâtisseurs de château-fort	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Jeu Creuse-Galerie	0,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Jeu des blasons	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Jeu "La quête des loupiots	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Jeu Le moyen-âge dans tous les sens						2,00 €	2,00 €
Atelier de bouclier et hennin	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
Atelier de bourse en cuir	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
Atelier de frappe de monnaie	2,00 €	2,00 €	2,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
Atelier Lettres ornées						3,00 €	3,00 €
Atelier Maquette du château						5,00 €	5,00 €
Atelier Initiation Musique*	200,00 €	200,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €
Atelier Initiation Calligraphie*	200,00 €	200,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €
Atelier Promenade contée*	/	/	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €
Buffet médiéval enfant				10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Banquet médiéval enfant	20,00 €	20,00 €	20,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Forfait (- 10 enfants payants), hors saison estivale	/	/	/	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Tarifs prestation "Adulte en groupe"	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Par adulte	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
Visite commentée	4,00 €	4,00 €	4,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
Visite estivale		5,00 €	5,00 €	5,50 €	5,50 €	5,50 €	6,50 €
Pause café				1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €
Pause viennoiserie				3,50 €	3,50 €	3,50 €	3,50 €
Apéritif ou goûter médiéval	3,00 €	3,00 €	3,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Apéritif cocktail	6,00 €	6,00 €	6,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €
Apéritif dînatoire médiéval	12,00 €	12,00 €	14,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Buffet médiéval adulte	20,00 €	20,00 €	20,00 €	22,00 €	22,00 €	22,00 €	22,00 €
Banquet médiéval adulte (3 plats)				25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Banquet médiéval adulte (5 plats)	35,00 €	35,00 €	35,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €
Forfait (- 10 adultes payants), hors saison estivale	/	/	/	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Location costume				5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
Photo				10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Tarif Carte Privilège	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Carte Privilège	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
Tarif Carte Famille (2 ad.+ 5 enf. Max.)	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €	60,00 €
Tarif Carte Adulte	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	18,00 €
Tarif Carte Enfant	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	10,00 €
Tarif Forfait location château	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Forfait semaine Association sans grande salle	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Forfait semaine Association avec grande salle	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Forfait w weekend Association sans grande salle	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Forfait w weekend Association avec grande salle	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €
Forfait semaine Professionnels	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Forfait w weekend Professionnels	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €
Tarif Audioguides	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Par adulte	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
Location audioguide/personne			1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Tarifs Tournage de film	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
demi/journée de tournage : budget - 150 000 €			350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €
Demi/journée de tournage : budget 150 000 €/500 000 €				700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €
Demi/journée de tournage : + de 500 000 €				1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Tarifs Professionnels	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Par adulte	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
Visite commentée		3,50 €	3,50 €	4,50 €	4,50 €	4,50 €	4,50 €
Tarifs Pass Famille	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Autres tarifs	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
Tarif Pass Famille Haute saison (2ad+2enf de + 6 ans)							22,00 €
Tarif Pass Famille Basse saison (2ad+2enf de + 6ans)							16,00 €

NB : Pour les professionnels du tourisme, une remise de 8% à 10% pourra être effectuée sur les tarifs individuels et de groupes. Chaque remise fera l'objet d'une convention entre le château de Saint Mesmin et le professionnel, définissant ainsi les tarifs avec remise applicable.

Proposition retenue

Les membres du conseil syndical acceptent dans sa totalité la tarification 2017 des produits de droits d'entrée du château de Saint Mesmin
Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Il est entendu que l'ensemble des tarifs du château de Saint Mesmin seront de nouveau étudiés afin d'établir une nouvelle grille tarifaire pour 2018, en concordance avec les recettes générées sur l'ensemble d'une saison.

B- ANIMATIONS

PRE BILAN Saison 2016

Un bon chiffre d'affaires 2016 : La saison 2016 avoisinera en recettes les 118 000 euros (recettes quasiment identiques à 2015 qui étaient de 119 000 euros).

NB : Le château était ouvert pendant les vacances de la Toussaint avec une exposition Playmobil®.

Total fréquentation : environ 2500 visiteurs

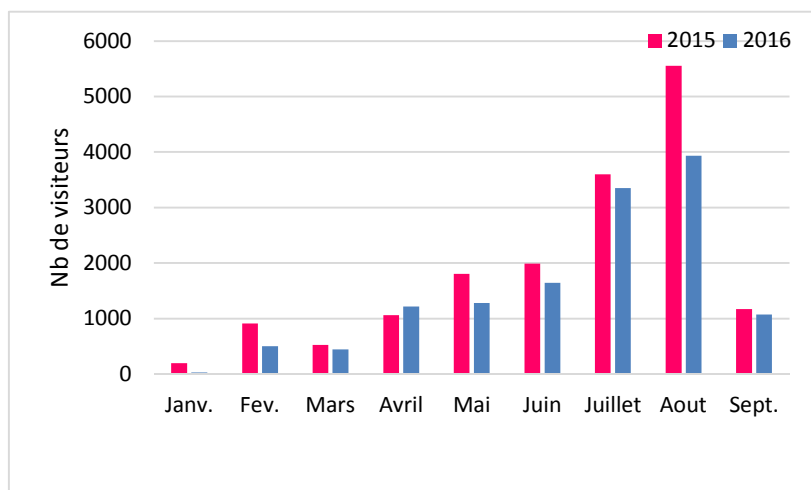
Total Recettes : 11 763.05 € dont 8544€ d'entrées et 3219.05 € en boutique

Dépenses : 1320 euros de location d'exposition et 663.25 € de frais de personnel complémentaire.

1^{ère} partie : bilan du 1^{er} janvier au 30 septembre 2016



Fréquentation générale



Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2016, le château a accueilli 13 499 visiteurs contre 16 827 en 2015 soit une baisse de 19,77 %

	2015	2016	Evolution
Nombre de visiteurs en groupe	5 365	4 834	- 9,90 %
Nombre de visiteurs individuels	11 462	8 665	- 24,4 %
TOTAL	16 827	13 499	- 19,77 %

La baisse du nombre de visiteurs en groupe est liée au non-renouvellement de l'accueil des groupes pour des repas médiévaux en été (496 personnes).

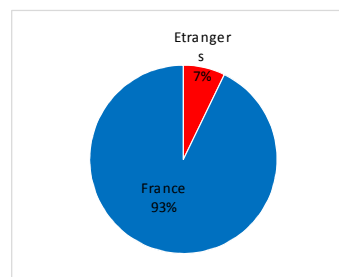
La baisse des visiteurs individuels est due à :

- une forte baisse de la fréquentation en août (canicule)
- l'absence de la kermesse de l'école privée de Saint Mesmin (530 personnes)
- le non renouvellement des 3 jours d'animation liés à la commémoration de la 1^{ère} guerre mondiale (700 personnes)

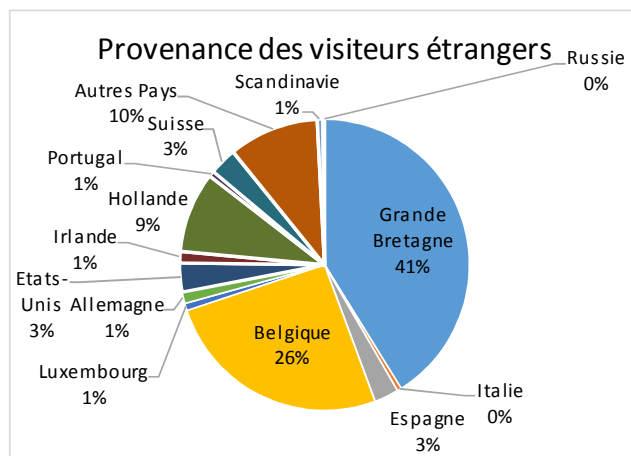
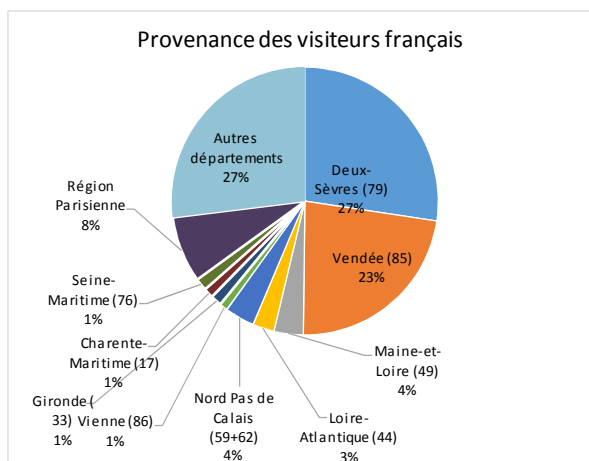


Provenance des visiteurs

Les étrangers représentent 7,21% de la fréquentation individuelle contre 6,53% en 2015, soit une hausse de 10,41 %.



Les visiteurs locaux (départements 79 et 85) représentent 50 % de la fréquentation en 2016 (contre 56% en 2015).



Les anglais restent les étrangers les plus représentés suivis par les Belges même si le nombre de visiteurs de ces deux pays a légèrement baissé en 2016.



Les cartes d'abonnement

Carte	Année	Carte ambassadeur	Carte privilège	Carte ambassadeur du 79
Nombre d'entrées générées	2016	124	137	67
	2015	168	107	61

2^{ème} partie : bilan des animations estivales du 10 juillet au 28 août



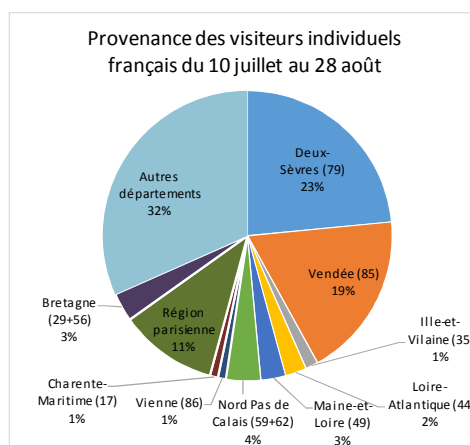
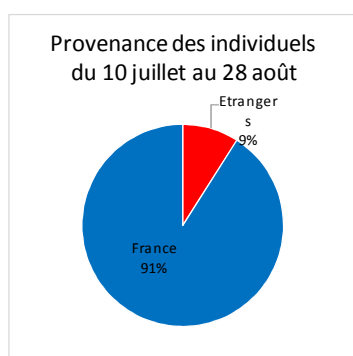
Fréquentation individuelle des animations estivales

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Moyenne du nombre journalier de personnes individuelles (10/07 au 28/08)	156	188	159	147	139,5	156,7	118,3	127	141	130,3	115,3

La fréquentation des animations quotidiennes a baissé de 11,51 % en 2016

Fréquentation des animations en weekend	Nombre de visiteurs	Moyenne journalière
2007 : Juillet et Août (13 jours)	4 303 personnes	331/jour
2008 : Juillet et Août (16 jours)	3 899 personnes	244/jour
2009 : Juillet et Août (18 jours)	3 946 personnes	219/jour
2010 : Juillet et Août (16 jours)	3 513 personnes	220/jour
2011 : Juillet et Août (15 jours)	4 144 personnes	276/jour
2012 : juillet / août / septembre (16 jours)	3 020 personnes	189/jour
2013 : Juillet et Août (14 jours)	3 570 personnes	255/jour
2014 : Juillet et Août (16 jours)	3 720 personnes	233/jour
2015 : juillet et août (14 jours)	3 473 personnes	248/jour
2016 : juillet et août (12 jours)	2 233 personnes	186/jour

La moyenne journalière des animations des weekends d'été a baissé de 25% en 2016.



3^{ème} partie : Les chiffres du 1^{er} janvier au 30 septembre : **Une hausse du chiffre d'affaires en 2016**

Année	DROITS D'ENTREES				BOUTIQUE	TOTAL Recettes réalisées au 30.09.2016
	Groupes	Individuels	Loc. Salle	TOTAL	Boutique	
2015 avec banquets	55 570,54 €	44 919,00 €	2 650,00 €	103 139,54 €	19 625,01 €	122 764,55 €
2015 sans banquets	31 880,74 €	44 919,00 €	2 650,00 €	79 449,74 €	19 625,01 €	99 074,75 €
2016	37 009,06 €*	43 383,00 €	0,00 €	80 392,06 €	19 124,70 €	99 516,76 €

*Une recette de 23 689 € était dévolue aux groupes pour des banquets médiévaux en 2015 avec Vendée Expansion, opération non renouvelée en 2016.



Le total des recettes

Du 1^{er} au 30 septembre 2016, les recettes ont baissé de 18,94%.

Les groupes : Chiffre d'affaires en hausse par rapport à 2015 (sans les banquets)

Les recettes liées aux groupes ont baissé de 33,40%, cette baisse est due au non renouvellement des banquets estivaux pour les groupes d'adultes avec Vendée Expansion.

Les individuels : stable en CA et en baisse de fréquentation surtout en août

Malgré la hausse du tarif d'entrée, la chute du nombre de visiteurs (avec la canicule du mois d'août) a entraîné une baisse de 3,42% des recettes liées au public individuel.

La location de salle : pas de location en 2016

Aucune location de salle n'a eu lieu en 2016 contre 3 en 2015 (2 locations pour tournage, 1 location pour l'école privée de Saint Mesmin)

La boutique : Stable

Le chiffre d'affaire de la boutique est de 19 124,70 € au 30 septembre 2016 contre 19 588,41 € au 30 septembre 2015 soit une baisse de 2,36 %.

Restauration sur place : en large hausse.

199 formules ont été vendues contre 87 en 2015 et 33 en 2014, et 76 produits salés à l'unité représentant quasiment 280 repas et représentant 1600 € de recettes.

Cette forte hausse est due l'ouverture de l'accueil/boutique entre 13H et 14H, facilitant ainsi la restauration sur place.

THEMATIQUE D'ANIMATION 2017

La thématique 2017 des animations du château de Saint Mesmin portera sur :

« Les arts de table »

L'enquête proposée sur site durant chaque saison laisse apparaître que les visiteurs souhaitent toujours mieux connaître l'histoire et l'évolution architecturale du château de Saint Mesmin, tout en acceptant bien volontiers les jeux de comédiens/animateurs.

Cette thématique 2017 présenterait des aménagements d'animation du château de Saint Mesmin comme suit :

<i>Thématiques & Lieu</i>	<i>Développement thématique</i>
Les arts de la table gastronomique <i>Logis seigneurial au RDC</i>	Mise en place d'une table de banquet avec ses règles de bienséance, etc....
Les arts de la table de travail <i>Chapelle au RDC</i>	Atelier de Calligraphie Atelier d'Enluminures et de peinture, mosaïque, vitrail etc...
Les arts de la table de jeux <i>Basse-cour du château</i>	Installation en extérieur de nombreux jeux du Moyen Age : tables et autres, etc.....

Pour la mise en place de cette nouvelle thématique 2017, une consultation en marché de procédure adaptée a été engagée.

L'envoi d'un cahier des charges, d'un règlement de consultation permettra ainsi une remise d'offre pour le **10 novembre 2016, avec une présentation des offres en séance du conseil syndical le 16 novembre prochain.**

Proposition retenue

Les membres présents du conseil syndical valident la nouvelle thématique d'animations 2017 du château de Saint Mesmin : **Les arts de « table »**.
Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Monsieur LERMITTE a souligné que l'art culinaire serait le fil conducteur d'animations sur le pays de Pouzauges au cours de l'année 2017.

SAISON 2017 : CHOIX DE LA COMPAGNIE D'ANIMATION

**Les compagnies retenues pour 2017 développeront la thématique suivante :
« Les arts de table »**

Le cahier des charges des animations quotidiennes 2017 sur « Les arts de table » a été transmis aux structures en capacité de mettre en place un programme d'animations au château de Saint Mesmin durant la saison estivale avec gestion des moyens humains, des moyens techniques et administratifs.

Trois structures ont demandé l'ensemble du dossier de consultation :

STRUCTURES	Contact	tel	Email
ORIFLAMME (31)	Cecilia CHOPO	06 46 43 62 87	cchopo@animation-medievale.fr
ARKAVAL	Manuel HOTTIN	06 65 76 00 55	arkaval_spectacles@yahoo.fr
LA MANUFACTURE DU SPECTACLE	Guillaume GAUCHER	06 64 80 77 96	gaucher.guillaume@hotmail.fr

En application du règlement de consultation :

Valeur technique : 40 %

Une valeur technique pour apprécier :

- La compréhension de la commande et des attentes du Syndicat Mixte du Château de Saint Mesmin
- La pertinence de la méthodologie proposée et les moyens mis en œuvre pour réaliser la prestation.
- Les références de candidat pour des prestations similaires.
- Les qualifications et expériences des intervenants.

Prix des prestations : 60 %

Une note de 10 sera attribuée au candidat dont l'offre est financièrement la plus avantageuse. Pour les autres candidats, il sera fait application de la formule suivante : $[(10 \times \text{l'offre financièrement la plus avantageuse}) / \text{la somme des prix du candidat}]$. Chaque note sera ensuite pondérée par le pourcentage ci-dessus.

Au vu des offres, les membres présents du conseil syndical ont souhaité renégocier avec les 3 structures. Il leur est ainsi demandé de refaire une proposition sur la base de 3 personnes et non plus 4 en intégrant une journée de repos hebdomadaire pour l'équipe, et par conséquent une journée « off » d'animations quotidiennes au château de Saint Mesmin chaque semaine.

Cette journée dite « off » serait au même prix d'entrée pour le visiteur, à compenser avec d'autres animations. Des questions de sécurité de matériels exposés dans le château vont alors se poser. Des suggestions d'animations ont été soulevées : Visites commentées encadrées dans le château, interventions de passeurs, animations avec les animateurs et médiateurs du château....

Une analyse des pointes de fréquentation permettra de définir le jour le plus adéquat pour cette journée « off ».

Proposition retenue

Les membres du Conseil Syndical présents valident cette nouvelle renégociation pour le choix de la compagnie qui participera à la programmation estivale journalière 2017 « **LES ARTS DE TABLE** », et au vu des nouvelles offres proposées laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

PERIODE OUVERTURE 2017

Les périodes d'ouverture du château de Saint Mesmin pour 2017 seraient les suivantes :

MODALITES	PERIODE	JOURS	HORAIRES	TARIFS
Sur réservation Pour groupes	01.01.2017 au 31.12.2017	Tous les jours	Selon groupe	Selon choix des activités
Sur réservation Pour individuels	01.03.2017 au 31.10.2017 Sauf juillet et août	Mercredi Anniversaire	14H30 à 17H00	Forfait de 90 € (Mini 8 enfants, Maxi 15 enfants)
Sans réservation Pour individuels	01.05.2017 au 08.07.2017 et 28.08.2017 au 17.09.2017	Dimanches et jours fériés	14H30 à 18H30	Adulte : 6 € Adulte tarif réduit : 4.5 € Enfant (6/14 ans) : 3 €
Sans réservation Pour individuels	15.04 au 23.04.2017 et 21.10 au 05.11.2017	Tous les jours	14H30 à 18H30	Adulte : 6 € Adulte tarif réduit : 4.5 € Enfant (6/14 ans) : 3 €
Sans réservation Pour individuels	09.07.2017 au 27.08.2017	Tous les jours	10H30/13H00 14H00/19H00	Adulte : 8 € Adulte tarif réduit : 6.5 € Enfant (6/14 ans) : 4 €

Le château de Saint Mesmin serait fermé de début novembre à fin février de chaque année.

C- TRAVAUX&MAINTENANCE

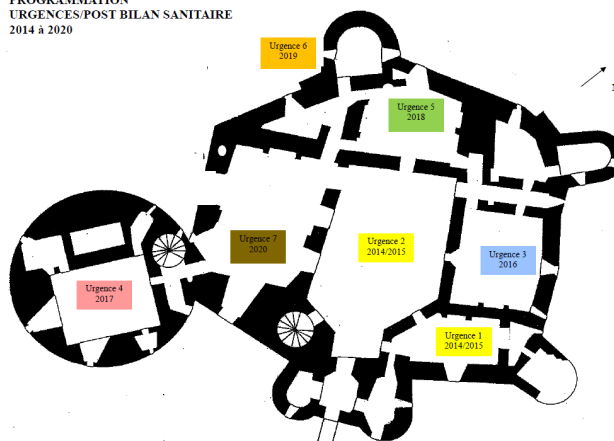
TRAVAUX COMMUNS (Local technique) : PLAN DE FINANCEMENT

Lors du conseil syndical en date du 1^{er} octobre 2014, le cabinet d'architecture Marie Pierre NIGUES avait présenté l'ensemble des urgences sanitaires du château de Saint Mesmin.

L'Urgence n°1 : COMMUNS appelé Local technique avec estimatif financier : 255 100.00 € HT, soit 306 120.00 € TTC avait retenu toute l'attention de l'ensemble des élus présents.

BILAN SANITAIRE - PROGRAMMATION

CHÂTEAU SAINT MESMIN
PROGRAMMATION
URGENCES/POST BILAN SANITAIRE
2014 à 2020



URGENCE 1 : LOCAL TECHNIQUE		
		Montant
Estimation travaux		227 668,72 €
Honoraires Cabinet architecte	8.35%	19 010.34 €
Honoraires SPS	1.50%	3 415.03 €
Honoraires BC	2.20%	5 008.71 €
	TOTAL HT	255 102.80 €
	TVA 20%	51 020.56 €
TOTAL TTC URGENCE 1		306 123.36 €

Le Syndicat Mixte :

- approuve le programme de restauration des communs (local technique) pour un montant de 255 100.00 € HT, soit 306 120.00 € TTC défini comme suit :

- 19 010.34 € HT de maîtrise d'œuvre d'architecte
- 236 092.46 € HT de travaux de gros œuvre.

- s'engage à financer la totalité de l'opération : de 255 100.00 € HT, soit 306 120.00 € TTC sur les budgets 2016 et suivants ainsi qu'à assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

- indique que le budget prévisionnel de l'opération est le suivant :

DEPENSES	Montant € HT	Montant € TTC	RECETTES	Montant € TTC
Travaux/Etudes	255 100,00 €	306 120,00 €	Syndicat Mixte Château Saint Mesmin	144 420,00 €
			Etat / DRAC	89 285,00 €
			Région Nouvelle Aquitaine	34 150,00 €
			Région Pays de la Loire	38 265,00 €
TOTAL	255 100,00 €	306 120,00 €		306 120,00 €

Et que le calendrier prévisionnel des travaux est le suivant : Octobre 2016 à Octobre 2017

- atteste que le Syndicat Mixte récupère la TVA
- indique que son n° SIRET est le suivant : 257 902 379 00029
- précise que le Syndicat Mixte a la libre disposition du terrain et immeuble concerné
- indique que le projet n'a reçu aucun commencement d'exécution et s'engage à ne pas commencer les travaux avant que le dossier ne soit déclaré complet.

Proposition retenue

Les membres présents du conseil syndical valident l'opération 1028 au budget d'investissement 2016 du syndicat mixte afin de mettre en œuvre la restauration des communs du château appelé communément « local technique ».

Ils autorisent Madame la Présidente du Syndicat Mixte à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

TRAVAUX (Local technique) : LANCEMENT CONSULTATION

Madame la Présidente

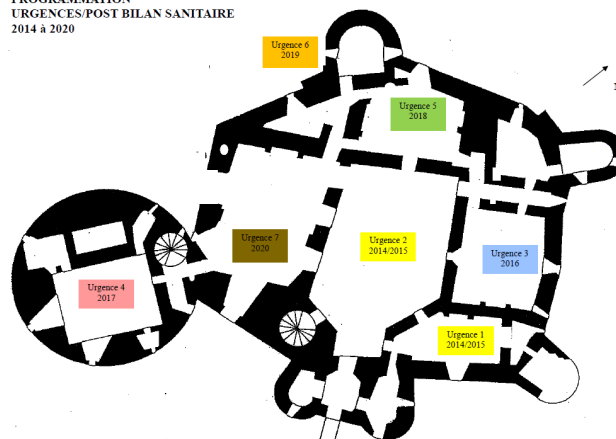
⇒ *rappelle* au conseil syndical de la nécessité pour le syndicat mixte du château de Saint Mesmin de réaliser très rapidement des travaux de consolidation pour la sauvegarde des communs du château de Saint Mesmin appelé aussi « Local technique » suivant les prescriptions proposées par la maîtrise d'œuvre missionnée à cet effet, le cabinet NIGUES.

BILAN SANITAIRE - PROGRAMMATION

URGENCE 1 : LOCAL TECHNIQUE

		Montant
Estimation travaux		227 668,72 €
Honoraires Cabinet architecte	8.35%	19 010.34 €
Honoraires SPS	1.50%	3 415.03 €
Honoraires BC	2.20%	5 008.71 €
	TOTAL HT	255 102.80 €
	TVA 20%	51 020.56 €
TOTAL TTC URGENCE 1		306 123.36 €

CHÂTEAU SAINT MESMIN
PROGRAMMATION
URGENCES/POST BILAN SANITAIRE
2014 à 2020



⇒ *propose* ainsi de lancer une consultation en procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics pour l'attribution des lots traités par marché séparé comme suit :

- Lot 1 Maçonnerie / Pierre de Taille,
- Lot 2 Menuiserie / Charpente,
- Lot 3 Couverture,
- Lot 4 Electricité.

Proposition retenue

Les membres du conseil syndical présents :

approuvent le lancement d'une consultation en procédure adaptée pour la mise en place de travaux dans le cadre de la sauvegarde des communs du château de Saint Mesmin appelé aussi « Local technique,

s'engagent à inscrire à son budget les crédits nécessaires au financement de l'ensemble de ces dits travaux,

sollicitent le concours financier de la DRAC Nouvelle Aquitaine (site de Poitiers), les régions Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine pour la réalisation de ces dits travaux de restauration,

donnent tout pouvoir à Madame la Présidente concernant le lancement de la consultation en procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics,

Et

autorisent, Madame la Présidente, à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

MAINTENANCE PLATEFORME ELEVATRICE

Dans le cadre de l'accessibilité du site, il a été installé une plateforme élévatrice extérieure en 2009 lors de la restauration du châtelet d'entrée.

Dès lors, plusieurs sociétés ont ainsi assuré la maintenance, comme suit :

Plateforme élévatrice Entretien annuel	2011 à 2013	2014 à 2016	Proposition 2017	modalités
PASS DOME (88)	527,50 € TTC			1visite/an
A2A (51)		527,50 € TTC		1visite/an
SACHOT (85)			432,55 € TTC	2visites/an

Il est proposé de s'associer à la société SACHOT basée à la La Chaize le Vicomte (85), pour la mise en place d'un nouveau contrat de maintenance à compter du 1^{er} janvier 2017.

Les modalités du contrat seraient les suivantes :

<i>Contrat proposé</i>	
Entretien	2 visites / an
Assistance téléphonique	24h/24 & 7J/7
Dépannage	Inclus
Déplacement	Inclus
Pièces détachées	Payantes
Facturation	Annuelle avec révision des prix

Proposition retenue

Les membres présents du conseil syndical valident la mise en place d'un nouveau contrat de maintenance avec la société SACHOT, basé à la Chaize le Vicomte, pour l'entretien de la plateforme élévatrice du château de Saint Mesmin, à compter du 1^{er} janvier 2017.
Ils autorisent Madame la Présidente du Syndicat Mixte à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

D- PERSONNEL

DEMANDE DE NOMINATION

Madame Amélie MATHE, en poste au château de Saint Mesmin depuis le 16 avril 2008, sur un cadre d'emploi d'adjoint territorial d'animation, 1^{ère} classe, a informé, par courriel, Madame La Présidente, de sa réussite au concours interne d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques spécialité musée.

Ainsi, elle demande par courriel sa nomination sur le grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques au sein du Syndicat Mixte pour la mise en valeur et l'animation du château de Saint Mesmin.

Les membres présents du conseil syndical prennent acte de cette demande de nomination de Madame Amélie MATHE. Au vu des réflexions actuelles sur le devenir de la structure, il n'y aura pas de possibilité d'évolution de carrière pour le personnel en poste. Par conséquent, l'ouverture d'un poste de cadre B au sein du château de Saint Mesmin n'est pas envisageable et cette demande est ainsi rejetée.

INDEMNITES COMPTABLE DU TRESOR

Vu l'article 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82.279 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Les membres du conseil syndical décident de

- Demander le concours du trésorier payeur du Centre des Finances Publiques de Mauléon pour assurer des prestations de conseil et d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an
- et
- Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribué à Monsieur Michel JAMET, comptable du trésor.

Proposition non retenue

Les membres du le Conseil Syndical ne valident pas le paiement d'une indemnité de conseil au trésorier payeur du Centre des Finances Publiques de Mauléon, Monsieur Michel JAMET, à compter du 1^{er} janvier 2016, au taux de 100% par an.

Il laisse Madame la Présidente signer tout document relatif à ce dossier.

Il est acté une même cohérence pour le non-paiement d'une indemnité de conseil au trésorier/payeur du centre des finances publiques de Mauléon au vu des démarches engagées de baisse du budget du château de Saint Mesmin.

E- COMITE PILOTAGE

Le groupe de travail mis en place pour réfléchir à l'avenir du château de Saint Mesmin, constitué de Sylvie RENAUDIN, Véronique SORIN, Bérengère SOULARD, Marie-Christine BURCH, Dany GRELLIER, , Vincent LERMITTE, Philippe ROBIN et Caroline TORRES FROMETA s'est réuni à plusieurs reprises, à savoir : le 22 juillet, 8 septembre, le 10 octobre et le 9 novembre dernier.

Madame Sylvie RENAUDIN a relaté l'ensemble des démarches engagées en comité de pilotage dans le but de pérenniser des activités au château de Saint Mesmin : recentrage des heures d'ouverture du site, analyse des publics cibles (individuels pour l'été et groupes en hors saison), analyse des postes de travail des 3 salariés, recherche de mutualisation avec les partenaires (médiations, événementiels, communication, etc...).

Le budget du château de Saint Mesmin devra ainsi avoisiner les 225 000 euros en fonctionnement pour 2017.

- **Recettes : 105 000 euros en recettes propres et 120 000 euros de participations statutaires**
- **Dépenses : 115 000 euros en charges salariales et 85 000 euros en charges générales et 25 000 euros en amortissements.**

Un budget sera présenté le 19 décembre prochain en comité de pilotage suite à une concertation et prise de contact avec les partenaires en amont pour identifier les propositions de mutualisation de personnel et d'actions.

FIN DE REUNION : 12h00